

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A C R Travaux										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD	(67 833)	FE		FF	(67 833)	(62 150)			
		FG	3 949 751	FH		FI	3 949 751	5 099 080			
		FJ	3 881 918	FK		FL	3 881 918	5 036 930			
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée *					FM		(367 794)			
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	10 363	24 116			
	Autres produits (1) (11)					FQ	19 321	12 256			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 911 602	4 705 508			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS				
	Variation de stock (marchandises) *						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	284 649	276 435		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	2 959 500	3 767 092		
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	10 701	15 507		
	Salaires et traitements *						FY	296 789	292 513		
	Charges sociales (10)						FZ	169 315	163 758		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS				GA	34 410	18 648		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GB		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions						GC		12 154
			Autres charges (12)						GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	2 141	5 964		
							GF	3 757 505	4 552 071		
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	154 097	153 437		
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH			
		Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	4 804	586		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	4 804	586		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 968	441		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
Total des charges financières (VI)						GU	1 968	441			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 836	144			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	156 934	153 581			

Désignation de l'entreprise S.A.S. A C R Travaux										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	2 983	7 806	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	32 000	430	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	34 983	8 236	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	571	260	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	5 102	30	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	5 673	290	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	29 310	7 946	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	48 449	46 668	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	3 951 389	4 714 329	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	3 813 595	4 599 470	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	137 795	114 860	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY			
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								1G			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP	17 980	39 385	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								1J			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								1K	1 930		
	(7)	Dont transferts de charges								HX			
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5								RC			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								RD			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A1	10 363	24 116	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9								A2			
	(13)	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8								A3			
	(13)									A4			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels								5 673		34 983	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
									Charges antérieures		Produits antérieurs		
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs												

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ACR TRAVAUX
Société par actions simplifiée
Au capital de 12 000 €
Siege social : 71 chemin Gilbert Charmasson
13016 MARSEILLE
428 137 582 RCS de MARSEILLE

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 17 AVRIL 2024
--

L'an deux mille vingt-quatre
Et le dix-sept avril,
A 11 heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire mixte, au siège social, sur convocation faite par la Présidente.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

La société BPA FINANCES représentée par Monsieur Patrice BALTZ préside la séance en qualité de Présidente.

La société HA2C représentée par sa Présidente Madame Audrey CARDENAS est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 750 actions soit la totalité des actions composant le capital social.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- La feuille de présence à l'assemblée,
- Les copies des lettres de convocation,
- Le rapport de gestion de la Présidente,
- Le rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de Commerce,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion, le rapport spécial, la liste des associés, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La Présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

PB AC

ORDRE DU JOUR

- Examen du rapport de gestion de la Présidente sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Approbation des comptes annuels,
- Quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce,
- Rémunération du Président,
- Rémunération du Directeur général,
- Pouvoirs pour formalités.

La Présidente donne lecture du rapport de gestion de la Présidente.

Enfin la Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne à la Présidente quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que les comptes ne comportent pas de dépenses visées par les articles 39-4 et 223 quater du C.G.I. et ayant fait l'objet d'une réintégration au résultat fiscal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la Présidence et, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 137 795 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

- En totalité au poste « Autres réserves »..... 137 795 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions légales, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices s'établissent ainsi :

Exercice	Dividendes éligibles à l'abattement de 40%	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40%
31/12/2022	/	400 000 €
31/12/2021	/	/
31/12/2020	/	550 000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues et les conditions d'exécution des conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du code de commerce telles qu'elles résultent du rapport spécial de la Présidente sur ces conventions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération de la société BPA FINANCES, en qualité de Président de la société pour un montant de 246 000 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération versée à la société HOLDING CARDENAS VELLA, ancienne Directrice générale de la société pour un montant de 82 000 € et la rémunération de la société HA2C, nommée Directrice générale en remplacement de la société HOLDING CARDENAS VELLA, pour un montant de 164 000 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

La société « HA2C »
P/O Audrey CARDENAS



La société « BPA FINANCES »
P/O Patrice BALTZ





ACR TRAVAUX
Société par actions simplifiée
Au capital de 12 000 €
Siege social : 71 chemin Gilbert Charmasson
13016 MARSEILLE
428 137 582 RCS de MARSEILLE

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE EN DATE DU 17 AVRIL 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la Présidence et, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 137 795 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

- En totalité au poste « Autres réserves »..... 137 795 €

Vote de l'assemblée générale ordinaire du 17 avril 2024

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions légales, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices s'établissent ainsi :

Exercice	Dividendes éligibles à l'abattement de 40%	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40%
31/12/2022	/	400 000 €
31/12/2021	/	/
31/12/2020	/	550 000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

« Certifié conforme »

La Présidence
BPA FINANCES

certifié conforme


ACR TRAVAUX
Société par actions simplifiée
Au capital de 12 000 €
Siege social : 71 chemin Gilbert Charmasson
13016 MARSEILLE
428 137 582 RCS de MARSEILLE

APPROBATION DES COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

« Copie certifiée conforme à l'original »

Le Président
BPA FINANCES
Monsieur Patrice BALTZ

Copie certifiée conforme à l'original



Désignation de l'entreprise : S.A.S. A C R Travaux			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 71 CHEMIN GILBERT CHARMASSON 13016 MARSEILLE			Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 4 2 8 1 3 7 5 8 2 0 0 0 3 0			Néant ☐ *				
			Exercice N, clos le, 31122023				
			N-1 31122022				
			Brut 1				
			Amortissements, provisions 2				
			Net 3				
			Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)			AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 479	2 479	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	798	(254)	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	11 714	8 516	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	340 202	135 124	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV		
			Créances rattachées à des participations	BB	BC		
			Autres titres immobilisés	BD	BE		
			Prêts	BF	BG		
			Autres immobilisations financières *	BH	BI	28 781	28 781
TOTAL (II)		BJ	BK	383 973	146 918		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	356 057	24 279	
		Autres créances (3)	BZ	CA	50 633		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG	306 716	306 716	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI			
TOTAL (III)		CJ	CK	713 406	24 279		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif * (VI)		CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	1 097 379	171 197		
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise S.A.S. A C R Travaux			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :12 000.....)		DA	12 000	12 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	1 200	1 200
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	140 483	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH		425 623
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	137 795	114 860
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TO TAL (I)		DL	291 477	553 683
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TO TAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TO TAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	163 042	415
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	273 131	330 054
	Dettes fiscales et sociales		DY	102 455	131 559
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	96 078	62 676
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TO TAL (IV)		EC	634 705	524 705	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	926 183	1 078 388	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	634 705	524 705
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Etats financiers au 31/12/2023**ANNEXE COMPTABLE**

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **926 183** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 951 389** euros et un total **charges** de **3 813 595** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **137 795** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.